

irlandais—théologien et philosophe, lui aussi, je suppose—disait en croyant avoir beaucoup d'esprit : My Church is the Catholic Church, Father Dauray's is the French Church ! (1) Nous pourrions rapporter des incidents tout aussi pénibles démontrant à quelle tradition le nationalisme assimilateur va s'inspirer. Et il est certain que cette tradition est soigneusement gardée. Et nous savons bien que M. l'abbé Magnan lui-même n'en doute pas. Autrement nous n'aurions qu'à lui rappeler certaine colère qui a suivi la convention des journalistes franco-américains, certain endroit où un évêque force deux cents enfants, dont deux petits irlandais, qu'il venait de confirmer à réciter les prières en anglais, certaines affirmations écrites fort compromettantes, au sujet de la "presse sans Dieu" de la Nouvelle-Angleterre, l'indifférence avec laquelle on accueille depuis de nombreuses années les suppliques respectueuses des centres franco-américains où l'envoi d'un prêtre de langue française s'impose, le fait qu'il est impossible, dans plusieurs diocèses, et très difficile dans la plupart, de faire accepter des prêtres venant du Canada, les efforts prudents mais tenaces que l'on fait un peu partout pour angliciser les écoles en les faisant passer graduellement sous ce qu'on appelle déjà en certains milieux le "régime épiscopal." (2)

Non, on ne peut pas dire que les misères causées aux nôtres tendent à disparaître et qu'avec un peu de patience on finira par triompher de tous les obstacles. Un mal aussi grave que celui que nous décrit M. l'abbé Magnan dans sa définition du nationalisme assimilateur ne peut pas disparaître aussi facilement qu'il veut le croire. Du reste, les diocèses où l'assimilation est favorisée ou même forcée sous une forme ou l'autre sont connus. Lequel de ces diocèses manifeste quel changement dans sa façon de traiter les Franco-Américains ? Voilà ce qu'il faut d'abord indiquer avant de prétendre que la situation n'est plus aussi mauvaise.

Et on pourrait peut-être citer quelques cas isolés de tolérance que, tout à côté, on découvrirait un acte regrettable à l'égard d'un petit groupe peu connu et moins organisé que les autres. Les journaux ne viennent-ils pas de nous ap-

(1) Mon église est l'église catholique. Celle du Père Dauray, est l'église française (canadienne).

(2) Sur cette question des écoles paroissiales il y a des exceptions ; elles ne sont pas nombreuses, mais il y en a, et il n'est pas nécessaire de les indiquer.